



FÉDÉRATION CFE-CGC CHIMIE

**États financiers de l'exercice 2021
clos au 28.02.2022**

FÉDÉRATION CFE-CGC CHIMIE

États financiers de l'exercice 2021

Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez mandatés pour procéder à la mission de Présentation des comptes de votre instance pour l'exercice 2021 et arrêtés au 28 février 2022.

Nous avons établi le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable.

Les comptes ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Dans ce cadre, nous avons utilisé les données de l'inventaire en fin d'exercice réalisé par la structure et sous sa responsabilité ainsi que les diverses informations complémentaires disponibles lors de nos interventions.

Notre rapport est ainsi constitué des éléments suivants :

La première partie comporte **le bilan**,

La deuxième partie comporte **le compte de résultat**,

La troisième partie comporte **l'annexe**.

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes, ils donnent lieu à l'émission d'un compte rendu de travaux dans les termes prévus par les normes professionnelles. Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur les comptes annuels, au rapport émis par le Commissaire aux comptes.

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder ainsi que nos interlocuteurs pour leur coopération.

Paris, le 18 juillet 2022

Philippe PALLUD, Expert-comptable

Xavier MAZEAU, Directeur développement Audit



SOMMAIRE DU RAPPORT

COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	3
LE BILAN.....	4
1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE).....	5
1.1. L'actif du bilan.....	5
1.2. Le passif du bilan.....	6
2. DÉTAIL DES COMPTES DE BILAN.....	7
2.1. Détail de l'actif.....	7
2.2. Détail du passif.....	8
LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	9
1. RÉSULTAT GLOBAL.....	10
2. RÉSULTAT DÉTAILLÉ.....	11
2.1. Détail des produits.....	11
2.2. Détail des charges.....	12
2.3. Détail des charges (fin).....	13
ANNEXE.....	14
PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE.....	15
Présentation de l'entité.....	16
Faits caractéristiques de l'exercice.....	17
Présentation des comptes.....	17
Règles et Méthodes Comptables.....	18
Changement de méthode d'évaluation.....	20
Changement de méthode de présentation.....	20
Informations sur les honoraires du Commissaire aux comptes.....	20
Informations complémentaires.....	20
Seuil des ressources.....	21
Fait générateur retenu des cotisations.....	21
Tableau des immobilisations.....	22
Tableau des amortissements.....	23
Tableau des provisions.....	23
État des créances et des dettes.....	24
Charges à payer sur dettes.....	25
Charges constatées d'avance.....	25
Effectifs.....	26
Variation des fonds syndicaux.....	26
Contribution volontaire en nature.....	27
Participation aux organismes paritaires.....	27

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

En notre qualité d'Expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission initiale du 26 janvier 2015 et à son avenant du 19 novembre 2021, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de la **Fédération CFE-CGC Chimie** relatifs à l'exercice couvrant la période du **1^{er} mars 2021 au 28 février 2022** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	4 319 206,50 €
Produits d'exploitation :	1 539 434,47 €
Résultat net comptable :	405 770,66 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Paris, le 18 juillet 2022

Philippe PALLUD, Expert-comptable



LE BILAN



1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE)

1.1. L'actif du bilan

Éléments (en €)	Brut	au 28/02/2022 Amort./prov.	Net	au 28/02/2021 Net
- Logiciels et licences	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	158 602,50	0,00	158 602,50	158 602,50
- Constructions, locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constructions - gros œuvre	856 453,49	141 552,69	714 900,80	729 175,02
- Constructions - façades	214 113,38	70 776,35	143 337,03	150 474,14
- Constructions - IGT	214 113,38	106 164,56	107 948,82	118 654,49
- Constructions - agencements	142 742,25	94 368,49	48 373,76	57 889,91
- Installations générales, agencements	124 901,44	97 852,50	27 048,94	39 539,09
- Mobilier	18 118,64	17 994,89	123,75	272,26
- Matériel de bureau, informatique	49 820,90	41 127,54	8 693,36	10 786,64
- Autre matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	1 778 865,98	569 837,02	1 209 028,96	1 265 394,05
- Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ - I	1 778 865,98	569 837,02	1 209 028,96	1 265 394,05
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés	48 548,00	0,00	48 548,00	42 372,00
Créances				
- Créances clients ou usagers	184 353,71	2 000,00	182 353,71	190 185,06
- Autres créances	4 072,25	3 000,00	1 072,25	3 151,30
Valeurs mobilières de placement	1 357 832,00	0,00	1 357 832,00	1 357 287,00
Disponibilités				
- Banques, Livret	1 459 402,25		1 459 402,25	1 041 345,32
- Caisse	0,00		0,00	0,00
- Charges constatées d'avance	60 969,33		60 969,33	56 662,67
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT - II	3 115 177,54	5 000,00	3 110 177,54	2 691 003,35
- Frais d'émission des emprunts - III	0,00		0,00	0,00
- Primes de remb. des emprunts - IV	0,00		0,00	0,00
- Écart de conversion Actif - V	0,00		0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	4 894 043,52	574 837,02	4 319 206,50	3 956 397,40

1.2. Le passif du bilan

Éléments (en €)	au 28/02/2022	au 28/02/2021
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00	0,00
- Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00	0,00
- Réserves	3 562 223,70	3 160 587,35
- Report à nouveau	0,00	0,00
- Résultat de l'exercice	405 770,66	401 636,35
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>3 967 994,36</i>	<i>3 562 223,70</i>
- Fonds propres consommables	0,00	0,00
- Subventions d'investissement	0,00	0,00
- Provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL DES FONDS PROPRES - I	3 967 994,36	3 562 223,70
- Fonds dédiés	0,00	0,00
TOTAL FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS - II	0,00	0,00
- Provisions pour risques	0,00	0,00
- Provisions pour charges	88 268,27	94 969,17
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - III	88 268,27	94 969,17
- Emprunts et dettes assimilées	22 338,39	56 426,79
- Avances et acomptes reçus	25 856,25	19 200,25
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 039,69	41 643,38
- Dettes fiscales et sociales	41 676,88	40 019,66
- Autres dettes	130 032,66	135 614,45
- Produits constatés d'avance	0,00	6 300,00
TOTAL DES DETTES - IV	262 943,87	299 204,53
- Écart de conversion Passif - V	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	4 319 206,50	3 956 397,40

2. DÉTAIL DES COMPTES DE BILAN

2.1. Détail de l'actif

<u>Actif Immobilisé :</u>		1 209 028,96
. Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	1 776 231,73	
. Acquisitions de l'exercice	2 634,25	
. Sorties de l'exercice	0,00	
. Valeur brute à la clôture de l'exercice	1 778 865,98	
. Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice	569 837,02	
<u>Stocks :</u>		0,00
. Stocks à la clôture de l'exercice	0,00	
. Provision pour dépréciation stocks	0,00	
<u>Avances et acomptes :</u>		48 548,00
. Acomptes fournisseurs	48 548,00	
. Provision pour dépréciation avances et acomptes	0,00	
<u>Créances :</u>		183 425,96
. Créances clients ou syndicats	184 353,71	
. Provision pour dépréciation créances clients	2 000,00	
. Autres créances	4 072,25	
. Créances sociales - tickets restaurant	151,30	
. Autres créances sociales - formation prof. (trop versé)	860,98	
. État - Produits à recevoir	0,00	
. Divers - Comptes tiers débiteurs - Coordinations	3 000,00	
. Divers - Débiteurs - notes de frais	59,97	
. Divers - Produits à recevoir	0,00	
. Provision pour dépréciation autres créances	3 000,00	
<u>Valeurs mobilières de placement :</u>		1 357 832,00
. Obligations, titres et parts sociales Crédit Mutuel	1 357 832,00	
. Provision pour dépréciation VMP	0,00	
<u>Disponibilités :</u>		1 459 402,25
. Crédit Mutuel compte courant	867 648,90	
. Crédit Mutuel Livret Bleu	87 442,94	
. Crédit Mutuel Livret partenaire OBNL	504 310,41	
. Caisse	0,00	
<u>Charges constatées d'avance :</u>		60 969,33
. Il s'agit de charges décaissées sur l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant : cf. détail annexes	60 969,33	

TOTAL ACTIF
4 319 206,50


2.2. Détail du passif

<u>Fonds propres :</u>		3 967 994,36
. Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00	
. Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00	
. Autres réserves	3 562 223,70	
. Report à nouveau	0,00	
. Résultat de l'exercice	405 770,66	
. Fonds propres consommables	0,00	
. Subventions d'investissement	0,00	
. Provisions réglementées	0,00	
<u>Fonds reportés & Fonds dédiés :</u>		0,00
. Fonds dédiés subvention de fonctionnement	0,00	
<u>Provisions pour risques et charges :</u>		88 268,27
. Provision pour risques	0,00	
. Provision pour charges	88 268,27	
<u>Emprunts et dettes assimilées :</u>		22 338,39
. Emprunt locaux	22 338,39	
<u>Avances et acomptes reçus :</u>		25 856,25
. Clients - avances et acomptes	25 856,25	
<u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés :</u>		43 039,69
. Dettes fournisseurs	21 908,70	
. Fournisseurs FNP	21 130,99	
<u>Dettes sociales et fiscales :</u>		41 676,88
. Dettes provisionnées sur congés payés	16 493,24	
. Dettes Urssaf-Pôle Emploi	7 960,00	
. Dettes Retraite, Prévoyance	7 797,32	
. Dettes charges et fiscales sur congés payés	7 927,32	
. Dettes Prélèvements à la source	1 323,00	
. Dettes fiscales - IS	176,00	
<u>Autres dettes :</u>		130 032,66
. Divers - Charges à payer	0,00	
. Divers - Comptes courants NDF	44,88	
. Divers - Comptes courants tiers & coordinations	129 387,78	
. Divers - Crédoiteurs	600,00	
<u>Produits constatés d'avance :</u>		0,00
. Il s'agit de produits encaissés sur l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant : cf. détail annexes	0,00	

TOTAL PASSIF
4 319 206,50


LE COMPTE DE RÉSULTAT



1. RÉSULTAT GLOBAL

Éléments (en €)	au 28/02/2022 MONTANT NET	au 28/02/2021 MONTANT NET	Variations %
- Participations, prestations de services	0,00	0,00	NS
- Ventes de marchandises et autres	4 899,32	6 298,06	-22,2%
- Reprises et transferts de charges	13 000,90	32 105,26	-59,5%
- Subventions d'exploitation	856 015,72	860 216,03	-0,5%
- Utilisations des fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Autres produits	665 518,53	671 327,85	-0,9%
Total produits d'exploitation	1 539 434,47	1 569 947,20	-1,9%
- Achats de marchandises et matières	1 150,90	1 212,24	-5,1%
- Variation de stocks	0,00	0,00	NS
- Autres achats, prestations de services	368 732,09	386 134,98	-4,5%
- Charges externes	344 877,92	301 533,55	14,4%
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 408,39	19 391,23	-10,2%
- Salaires et traitements	247 725,87	260 792,29	-5,0%
- Charges sociales	109 632,92	118 019,31	-7,1%
- Dotations aux amort. et aux prov. d'exploitation	61 999,34	79 009,54	-21,5%
- Reports en fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Autres charges	0,00	2 751,63	NS
Total charges d'exploitation	1 151 527,43	1 168 844,77	-1,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	387 907,04	401 102,43	-3,3%
- Autres intérêts et produits assimilés	1 475,68	1 594,98	-7,5%
Total produits financiers	1 475,68	1 594,98	-7,5%
- Autres intérêts et charges assimilées	578,16	623,44	-7,3%
Total charges financières	578,16	623,44	-7,3%
RESULTAT FINANCIER	897,52	971,54	-7,6%
RÉSULTAT COURANT av. impôts (I - II + III - IV)	388 804,56	402 073,97	-3,3%
- Produits exceptionnels s/opérations en gestion	4 883,50	81,38	NS
- Autres produits exceptionnels	15 000,00	0,00	NS
Total produits exceptionnels - V	19 883,50	81,38	NS
- Autres charges exceptionnelles	2 741,40	334,00	NS
Total charges exceptionnelles - VI	2 741,40	334,00	NS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 142,10	-252,62	NS
- Participation des salariés au résultats - VII	0,00	0,00	NS
- Impôts sur les bénéfices - VIII	176,00	185,00	-4,9%
RECAPITULATION			
TOTAL DES PRODUITS	1 560 793,65	1 571 623,56	-0,7%
TOTAL DES CHARGES	1 155 022,99	1 169 987,21	-1,3%
RESULTAT DE L'EXERCICE	405 770,66	401 636,35	1,0%
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
<i>Charges des contributions volontaires en nature</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>

2. RÉSULTAT DÉTAILLÉ

2.1. Détail des produits

Éléments (en €)	au 28/02/2022 NET	au 28/02/2021 NET	Variations %
- Participations timbres, prestations de services			NS
- Ventes de marchandises (agendas)	4 899,32	6 298,06	-22,2%
- Autres prestations - participations Congrès (n-1)			NS
Total produits d'activités	4 899,32	6 298,06	-22,2%
- Subvention Européenne			NS
- Subventions - Coordination Sanofi	93 844,00	94 400,00	-0,6%
- Subventions diverses - Partenariats	253 000,00	278 500,00	-9,2%
- Subventions - FNDP	25 200,00	28 600,00	-11,9%
- Subventions - reversements AGFPN	259 090,00	224 366,00	15,5%
- Subventions - Paritarisme plasturgie	217 354,01	234 294,61	-7,2%
- Subventions - Section L'Oréal	7 500,00		NS
- Subventions - Industrie verre	27,71	55,42	-50,0%
- Autres subventions d'exploitation			NS
Total subventions d'exploitation	856 015,72	860 216,03	-0,5%
- Reprise sur amortissements et provisions			NS
- Reprise sur provision risques et charges	6 700,90		NS
- Reprise sur provision pour dépréciation		2 750,26	NS
- Reprise sur provision sur comptes financiers		14 955,00	NS
- Reprise - utilisations des fonds dédiés			NS
- Transfert de charges (contrat copieurs)	6 300,00	14 400,00	-56,3%
Total reprises et transferts de charges	13 000,90	32 105,26	NS
- Utilisations des fonds dédiés			NS
Total utilisations des fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Produits des activités annexes			NS
- Indemnités diverses (rbst chèques déj.)	101,62		NS
- Cotisations adhérents	662 167,37	671 327,74	-1,4%
- Autres produits divers de gestion	2,04	0,11	NS
- Autres produits - remboursements frais (dt QP fact. RGPD Confédérat°)	3 247,50		NS
Total autres produits de gestion	665 518,53	671 327,85	-0,9%
- Produits financiers - intérêts	1 475,68	1 594,98	-7,5%
- Produits nets cessions VMP et autres			NS
Total produits financiers	1 475,68	1 594,98	-7,5%
- Quote-part subv° virée au Rt			NS
- Produits except. s/opérat° de gest° (Carpa)	4 883,50	81,38	NS
- Produits except. s/opérat° en capital			NS
- Produits except. s/exerc. antérieur (QP section L'Oréal 2019 & 2020)	15 000,00		NS
Total produits exceptionnels	19 883,50	81,38	NS
TOTAL DES PRODUITS	1 560 793,65	1 571 623,56	-0,7%

2.2. Détail des charges

Éléments (en €)	au 28/02/2022 NET	au 28/02/2021 NET	Variations %
- Achats matières premières eau, gaz, électricité	1 150,90	1 212,24	-5,1%
- Achats études et prestations			NS
- Achats cartes (timbres)	360 063,36	365 049,24	-1,4%
- Achats de marchandises - agendas	5 777,02	8 119,44	-28,8%
- Fournitures administratives, petit équipement (dt matériel sanitaire n-1)	2 891,71	12 966,30	-77,7%
- Variation de stock			NS
Total charges d'activités	369 882,99	387 347,22	-4,5%
- Sous-traitance générale			NS
- Locations immobilières et charges locatives	15 389,61	15 771,75	-2,4%
- Locations mobilières (installation téléphonique, tablettes, copieurs)	24 678,12	30 755,10	-19,8%
- Entretien locaux	11 028,09	8 051,69	37,0%
- Réparation locaux (ascenseur, monte charges, etc.)		4 685,44	NS
- Maintenance informatique	20 173,45	18 967,73	6,4%
- Primes d'assurance locaux	835,37	834,82	0,1%
- Documentation - abonnements	6 371,19	6 153,40	3,5%
- Frais colloques, séminaires, cotisations (dt CEFPIC, FECCIA, EPHEU)	10 820,29	5 098,14	112,2%
Total des charges externes - serv. ext.	89 296,12	90 318,07	-1,1%
- Personnel extérieur mis à disposition			NS
- Honoraires avocats	6 900,00	14 670,00	-53,0%
- Honoraires comptables (Experts, CAC)	17 892,00	16 026,00	11,6%
- Honoraires formations & autres (dt animation Congrès)	11 767,25	26 798,99	-56,1%
- Honoraires autres (dt support rédactionnel)	9 270,00	9 150,00	1,3%
- Frais actes et contentieux			NS
- Frais impression "Echochim"	37 269,68	37 377,34	-0,3%
- Site internet /communication		2 263,20	NS
- Frais impression, affiches (dt goodies)			NS
- Annonces et insertions			NS
- Participation frais formations syndicats (dt incitation prelv)	51 300,00	12 582,75	NS
- Participation frais formations trésoriers			NS
- Participation aide juridique syndicats	35 700,00	35 700,00	0,0%
- Déplacements, missions, réceptions (dt Congrès)	74 949,05	45 532,47	64,6%
- Frais postaux et télécommunications	8 185,18	9 399,53	-12,9%
- Services bancaires	634,34	494,13	28,4%
- Divers cotisations, dons, pourboires	1 714,30	1 221,07	40,4%
Total des charges externes - aut. serv. ext.	255 581,80	211 215,48	21,0%

2.3. Détail des charges (fin)

Éléments (en €)	au 28/02/2022 MONTANT NET	au 28/02/2021 MONTANT NET	Variations %
- Impôts, taxes sur rémunérations	7 294,00	9 381,00	-22,2%
- Formation professionnelle	1 318,39	1 244,36	5,9%
- Autres formations			NS
- Impôts locaux & taxes foncières	8 796,00	8 765,87	0,3%
- Autres impôts, redevances			NS
Total impôts et taxes	17 408,39	19 391,23	-10,2%
- Rémunérations du personnel (dt primes et gratifications)	244 642,15	260 670,95	-6,1%
- Congés payés	708,92	-1 833,86	-138,7%
- Indemnités diverses (transport et télétravail)	2 374,80	1 955,20	21,5%
- Charges de Sécurité Sociale, chômage, retraite, prév.	103 759,62	111 686,13	-7,1%
- Autres charges de personnel (tickets rest.)	5 873,30	6 333,18	-7,3%
Total charges de personnel	357 358,79	378 811,60	-5,7%
- Pertes sur créances irrécouvrables		2 750,26	NS
- Subventions accordées			NS
- Charges diverses de gestion courante		1,37	NS
Total autres charges de gestion courante	0,00	2 751,63	NS
- Charges financières - intérêts emprunts	578,16	623,44	-7,3%
- Pénalités et amendes fiscales et pénales			NS
- Autres charges excep. s/opérations de gestion			NS
- Autres charges excep. s/opérations de capital			NS
- Autres charges excep. s/exercice antérieur	2 741,40	334,00	NS
Total charges financières et exceptionnelles	3 319,56	957,44	NS
- Reports en fonds dédiés			NS
Total reports en fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Dotations aux provisions risques et charges (IDR n-1)		18 044,62	NS
- Dotations aux provisions sur actif immobilisé			NS
- Dotations aux provisions sur actif circulant	3 000,00	2 000,00	50,0%
- Dotations aux provisions sur comptes financiers			NS
- Dotations - reports en fonds dédiés			NS
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	58 999,34	58 964,92	0,1%
Total des dotations	61 999,34	79 009,54	-21,5%
- Participation des salariés aux résultats			NS
- Impôts sur les bénéfices	176,00	185,00	-4,9%
TOTAL DES CHARGES	1 155 022,99	1 169 987,21	-1,3%
RECAPITULATION			
TOTAL DES PRODUITS	1 560 793,65	1 571 623,56	-0,7%
TOTAL DES CHARGES	1 155 022,99	1 169 987,21	-1,3%
RESULTAT DE L'EXERCICE	405 770,66	401 636,35	1,0%
<i>Contributions volontaires en nature</i>	0,00	0,00	NS
<i>Charges des contributions volontaires en nature</i>	0,00	0,00	NS

ANNEXE



PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

Renseignements	Ordre de Présentation	Objet du renseignement	Informations		
			Produites	N/S	N/A
D' ordre général	1-2	- Modes et méthodes d'évaluation	x		
	3-4	- Changement de méthode	x		
	5	- Informations complémentaires	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan d' actif	6	- Mouvements de l'actif immobilisé	x		
	7-8	- Méthodes de calcul des amortissements et des provisions	x		
	12	- Charges constatées d'avances	x		
	10	- Produits à recevoir sur créances			x
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	13	- Produits constatés d'avance			x
	11	- Charges à payer sur dettes			x
	15	- Suivi des fonds dédiés			x
	16	- Variation des fonds syndicaux	x		
Concernant des rubriques du bilan Actif et Passif	9	- Échéances des créances et des dettes	x		
Concernant uniquement des rubriques de charges et autres	14	- Effectifs	x		
	18	- État des subventions			x
	17	- Contribution volontaire en nature	x		

N/S – Non Significatif

N/A – Non applicable

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28 février 2022, dont le total est de **4 319 206,50 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **1 560 793,65 €** et dégageant un excédent de **405 770,66 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022.

Présentation de l'entité

La Fédération Nationale des Syndicats du Personnel d'Encadrement des Industries Chimiques et Connexes désignée « CFE-CGC Chimie », est régie par le droit en vigueur.

La Fédération CFE-CGC Chimie recouvre les Syndicats du Personnel d'Encadrement des secteurs « chimique, pharmaceutique, caoutchouc, plasturgie, textile, verre et activités connexes ».

Elle est affiliée à la Confédération Française de l'Encadrement - CGC.

Son siège social est fixé au 33, avenue de la République à Paris 75011.

La Fédération a pour but :

- d'établir, entre les syndicats adhérents, une solidarité effective qui leur permette de se prêter un mutuel appui dans l'étude et la défense des leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux,
- de hâter l'aboutissement des revendications professionnelles par une action constante auprès des Pouvoirs Publics et des Syndicats Patronaux, et en concertation avec les différentes organisations d'employeurs et de salariés, ou mieux par la signature de Conventions Collectives,
- de réunir, d'actualiser et de mettre à la disposition des groupements d'adhérents une documentation professionnelle, technique et sociale, et de constituer un centre de propagande et de renseignements,
- de favoriser, dans la plus large mesure, la propagande du mouvement syndical,
- de faciliter la mutation d'un adhérent changeant de syndicat.

Les ressources de la Fédération sont constituées principalement des cotisations de ses adhérents (la quote-part qui lui revient après reversement à la Confédération CFE-CGC), de financements issus des fonds du Paritarisme (AGFPN) ou de partenariats, de toutes autres recettes prévues par la Loi.

Son fonctionnement s'articule principalement autour de l'Assemblée Générale ou Congrès Fédéral (réuni tous les 3 ans), organe souverain chargé de promouvoir, orienter et contrôler l'action de la Fédération ; du Comité Fédéral (ratifié par le Congrès) qui constitue l'émanation du Congrès en assumant les fonctions d'orientation et de contrôle de l'action syndicale (se réunit au moins 3 fois/an) ; du Bureau Fédéral (élu par le Congrès), organe collégial d'exécution assurant la gestion et l'administration de la Fédération.

Pour mener à bien ses missions, la Fédération CFE-CGC Chimie s'appuie, outre ses adhérents et autres membres bénévoles, sur une équipe de salariées dont les compétences s'intègrent dans le cadre de ses missions et contribuent au bon fonctionnement de son administration.

Faits caractéristiques de l'exercice

Crise sanitaire Covid-19

La Fédération CFE-CGC Chimie est restée confrontée à la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID-19.

La Fédération, dans le cadre des consignes et préconisations de l'État et des organismes de tutelles, a dû adapter l'organisation du travail de ses salariés (télétravail notamment) et membres administrateurs ainsi que les conditions de réalisation de ses missions compte tenu des mesures prises de confinement successifs notamment.

Les activités de la Fédération se sont donc adaptées au contexte sanitaire et les impacts sur le résultat d'exploitation de l'organisation ne font pas ressortir de variations ou évolutions notoires.

Aussi, si la Fédération CFE-CGC Chimie constate que cette crise sanitaire a nécessairement eu un impact sur son activité au cours de l'exercice 2021, elle n'a pas remis en cause les équilibres de gestion et la continuité d'exploitation.

Rappelons que l'acompte de 40 000 € versé initialement pour le Congrès prévu à Nantes en juin 2020 et finalement organisé en distanciel en septembre de la même année du fait de la crise sanitaire, sera utilisé dans le cadre du Congrès électif qui s'est tenu les 15 & 16 juin 2022 à la Chapelle-sur-Erdre.

Impacts de l'évènement Covid-19 sur les modalités de remboursement de l'emprunt

La Fédération avait bénéficié dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus Covid-19, d'une décision du Crédit Mutuel (24/09/2020) de suspendre automatiquement les échéances de remboursement du prêt professionnel, sans frais ni intérêts et pour une période de 6 mois.

Les échéances concernées ont ainsi été transférées automatiquement en fin de prêt, reportant le terme de ce dernier du 05/04/2022 au 05/10/2022.

L'exercice 2021 a vu la reprise de l'échéancier de remboursement du capital sur les 12 mois de la période étudiée.

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

. Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Rappelons que le patrimoine (les locaux) a fait l'objet d'une évaluation par composants conformément aux normes comptables sur les actifs.

En outre, rappelons que l'art. L. 2132-4 du code du Travail stipule que « *les meubles et immeubles nécessaires aux syndicats professionnels pour leurs réunions, bibliothèques et formations sont insaisissables* ».

. Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

- Constructions-gros œuvre : 60 ans
- Constructions-façades : 30 ans
- Constructions-IGT : 20 ans
- Constructions-agencements : 15 ans
- Installations et agencements : 5 ans
- Matériel de bureau & infor. : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition TTC. Ils font l'objet d'un inventaire de fin d'année.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires ont fait l'objet de rapprochements bancaires.

. Évaluation indemnité de départ à la retraite

Les indemnités pour départ à la retraite font l'objet d'une évaluation dans les comptes annuels calculée selon les dispositions légales prévues en la matière. Cette dernière s'élève à 88 268,27 € à la clôture de l'exercice. Les principales modalités de calcul retenues sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation : 4% (cadres), 26% (non cadres)
- Taux d'actualisation : 1,60% (au 28.02.2022)
- Taux de charges : 52%
- Taux d'augmentation : 2%
- Taux de l'indemnité : selon dispositions prévues à CCN des industries chimiques

Une reprise de provision a été comptabilisée sur la période étudiée d'un montant de 6 700,90 €.

. Emprunt et dettes assimilées

La Fédération a contracté un emprunt de 300 000 € sur 10 ans pour ses nouveaux locaux. Ce contrat d'emprunt a fait l'objet d'un avenant le 12/12/2015 stipulant les modalités suivantes :

- Emprunt à taux fixe de 2,38%

- Remboursement constant : 76 échéances successives de 2 888,88 € chacune, cotisation éventuelle de l'assurance emprunteur comprise
- Terme de l'échéancier initial de remboursement : 05/04/2022

La Fédération avait bénéficié dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus Covid-19, d'une décision du Crédit Mutuel (24/09/2020) de suspendre automatiquement les échéances de remboursement du prêt professionnel, sans frais ni intérêts et pour une période de 6 mois.

Les échéances concernées ont ainsi été transférées automatiquement en fin de prêt, reportant le terme de ce dernier du 05/04/2022 au 05/10/2022.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations sur les honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes provisionnés pour l'exercice 2021 figurant au compte de résultat :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 3 744 € ttc.
- Au titre de la mission AGFPN : 804 € ttc
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : néant.

Informations complémentaires

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, aucune provision au passif n'a été constituée dans le cadre de la participation aux événements pluriannuels (élections prud'homales, Congrès...).

La Fédération est amenée à gérer « pour le compte de », la dotation financière perçue par des coordinations syndicales d'entreprises dont la traçabilité comptable est assurée par le biais de comptes de tiers.

Seuil des ressources

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources de l'année	2021
Cotisations reçues	662 167
- reversements de cotisations	-360 063
Subventions reçues	856 016
Autres produits d'exploitation	8 149
Produits financiers perçus	1 476
Total ressources	1 167 744

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations (timbres) des syndicats adhérents affiliés à la Fédération et encaissées directement par ces derniers au titre de l'exercice N, la Fédération a procédé à la comptabilisation en « créances clients » ou « avances et acomptes reçus » les reliquats de cotisations restant à recevoir ou bien à reverser à la date de clôture des comptes annuels et pour lesquels la date butoir de comptabilisation dans les produits de l'année écoulée est fixée au 28 février N+1.

Conformément aux dispositions statutaires de la Fédération, « *la cotisation fédérale annuelle est recouvrée par les syndicats adhérents, payable par acomptes sur la base des effectifs déclarés l'année précédente et selon les modalités définies en Comité Fédéral* ».

Tableau des immobilisations

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisition ou virement de poste à poste	Cessions ou mise hors service	Valeurs brutes fin d'exercice
- Logiciels et licences	0,00			0,00
Total immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	158 602,50			158 602,50
- Constructions, locaux	0,00			0,00
- Constructions - gros œuvre	856 453,49			856 453,49
- Constructions - façades	214 113,38			214 113,38
- Constructions - IGT	214 113,38			214 113,38
- Constructions - agencements	142 742,25			142 742,25
- Installations générales, agencements	124 901,44			124 901,44
- Mobilier	18 118,64			18 118,64
- Matériel de bureau, informatique	47 186,65	2 634,25		49 820,90
- Autre matériel	0,00			0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Total immobilisations corporelles	1 776 231,73	2 634,25	0,00	1 778 865,98
- Dépôts et cautionnements	0,00			0,00
- Prêts	0,00			0,00
Total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 776 231,73	2 634,25	0,00	1 778 865,98

Tableau des amortissements

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution ou reprise	Amortissements fin d'exercice
- Logiciels et licences	0,00			0,00
Total immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	0,00			0,00
- Constructions, locaux	0,00			0,00
- Constructions - gros œuvre	127 278,47	14 274,22		141 552,69
- Constructions - façades	63 639,24	7 137,11		70 776,35
- Constructions - IGT	95 458,89	10 705,67		106 164,56
- Constructions - agencements	84 852,34	9 516,15		94 368,49
- Installations générales, agencements	85 362,35	12 490,15		97 852,50
- Mobilier	17 846,38	148,51		17 994,89
- Matériel de bureau, informatique	36 400,01	4 727,53		41 127,54
- Autre matériel	0,00			0,00
Total immobilisations corporelles	510 837,68	58 999,34	0,00	569 837,02
- Dépôts et cautionnements	0,00			0,00
- Prêts	0,00			0,00
Total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	510 837,68	58 999,34	0,00	569 837,02

Tableau des provisions

8. TABLEAU DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Provisions début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution de la provision	Provisions fin d'exercice
Provision pour risques et charges				
- Provision pour risques	0,00			0,00
- Provision pour charges	94 969,17		6 700,90	88 268,27
Provision pour dépréciation des stocks	0,00			0,00
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	2 000,00	3 000,00		5 000,00
Provision pour dépréciation des comptes financiers	0,00			0,00
TOTAL GENERAL	96 969,17	3 000,00	6 700,90	93 268,27

État des créances et des dettes

9. ÉTAT DES DETTES ET CRÉANCES

CREANCES	BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00		
Autres	0,00		
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	184 353,71	184 353,71	
Autres	4 072,25	4 072,25	
Charges constatées d'avance	60 969,33	60 969,33	
TOTAL GENERAL	249 395,29	249 395,29	0,00

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

DETTES	BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	0,00			
Autres emprunts obligataires	0,00			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine	0,00			
- à plus de 2 ans à l'origine	0,00			
Emprunts et dettes financières divers (2)	22 338,39	22 338,39		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 039,69	43 039,69		
Dettes fiscales et sociales	41 676,88	41 676,88		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00			
Autres dettes	130 032,66	130 032,66		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL	237 087,62	237 087,62	0,00	0,00

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice 34 088,40

Charges à payer sur dettes

11. CHARGES À PAYER SUR DETTES

État des charges à payer figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	
- Fournisseurs, factures non parvenues	21 130,99
- Personnel, dettes provisionnées pour congés payés	16 493,24
- Personnel, autres charges pour congés payés	7 927,32
- Organismes sociaux, charges à payer	
- État, charges à payer	
- Divers, charges à payer	
- Intérêts courus à payer	
TOTAL GENERAL	45 551,55

Charges constatées d'avance

12. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Éléments	Montant
- Charges abonnement F. Lefebvre 2022 (Navis social)	2 716,80
- Charges abonnements Wolters KLUWER (dt Lamy, Editions Légis.) 2022	3 242,56
- Charges cotisation I All Monde 2022	3 990,92
- Charges cotisation I All Europe 2022	2 653,04
- Charges cotisation FECCIA 2022	3 000,00
- Charges contrat La Poste - collecte 2022	1 640,00
- Charges contrat La Poste "Affranchigo" 2022	862,50
- Charges contrat HOB "e-compagnon" 07/2023	5 916,00
- Charges contrat Elis 03/2022	366,71
- Charges contrat Grenke 03/2022	166,80
- Charges contrat "Acces" assistance juridique 2022	36 414,00
TOTAL GENERAL	60 969,33

Effectifs

14. TABLEAU D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

	28/02/2022		29/02/2021	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
- Cadres	2		2	
- Agents de maîtrise et techniciens	3		3	
- Employés				
- Ouvriers				
TOTAL GENERAL	5	0	5	0

Variation des fonds syndicaux

16. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS SYNDICAUX

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00				0,00
- Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00				0,00
- Écart de réévaluation	0,00				0,00
- Réserves	3 160 587,35	401 636,35			3 562 223,70
- Report à nouveau	0,00				0,00
- Excédent ou déficit de l'exercice	401 636,35	-401 636,35	405 770,66		405 770,66
- <i>Situation nette</i>	3 562 223,70	0,00	405 770,66	0,00	3 967 994,36
- Fonds propres consommables	0,00				0,00
- Subventions d'investissement	0,00				0,00
- Provisions réglementées	0,00				0,00
TOTAL GENERAL	3 562 223,70	0,00	405 770,66	0,00	3 967 994,36

Contribution volontaire en nature

Conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, la Fédération a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains, dont elle bénéficie au quotidien pour son fonctionnement.

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dès lors que la nature et l'importance des contributions volontaires sont essentielles à la compréhension de l'activité de l'entité d'une part, que l'entité est en mesure de les recenser et de les valoriser d'autre part.

À ce jour, les contributions en nature ne font pas l'objet d'une valorisation en tant que telle. Cependant, la Fédération s'appuie pour partie sur l'investissement bénévole et militant de ses membres pour son fonctionnement quotidien.

Si une démarche d'évaluation est engagée, la Fédération ne dispose pas à date des éléments d'informations suffisants pour évaluer exhaustivement les contributions en nature.

Précisons cependant que la Fédération bénéficie à ce jour de la mise à disposition de membre(s) administrateur(s) sous forme de délégations permanentes ou ponctuelles et d'interventions bénévoles.

Elle ne bénéficie pas de contribution en nature autre que l'investissement bénévole de ses membres dont la fonction et la durée de présence correspondent généralement à un mandat relevant du Congrès Fédéral se tenant tous les trois ans.

Participation aux organismes paritaires

La Fédération dispose en outre de représentants au sein de divers organismes paritaires dont le nombre et la liste figure ci-après :

REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES PARITAIRES

Organismes paritaires	Nombre de représentants
OPCO 2i	2
OPCO de Proximité	1
Total	3



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

CFE-CGC CHIMIE

**Fédération nationale des syndicats du personnel
d'encadrement des industries chimiques et connexes**

33, avenue de la République
75 011 PARIS

SIREN : 302 475 629

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2022



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

CFE-CGC CHIMIE
33, avenue de la République
75 011 PARIS

Au comité fédéral,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération nationale des syndicats du personnel d'encadrement des industries chimiques et connexes relatifs à l'exercice clos le 28 février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération nationale à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mars 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note intitulée « Fait générateur retenu des cotisations » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables retenues quant à la comptabilisation des cotisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fédération, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le 27 octobre 2022

Le Commissaire aux comptes,

Jean-Pierre EMMERICH

Signé électroniquement le 27/10/2022 par
Jean-Pierre Emmerich

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Emmerich', written over a horizontal line.

1. LE BILAN COMPARÉ (PATRIMOINE)

1.1. L'actif du bilan

Éléments (en €)	Brut	au 28/02/2022 Amort./prov.	Net	au 28/02/2021 Net
- Logiciels et licences	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	158 602,50	0,00	158 602,50	158 602,50
- Constructions, locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constructions - gros œuvre	856 453,49	141 552,69	714 900,80	729 175,02
- Constructions - façades	214 113,38	70 776,35	143 337,03	150 474,14
- Constructions - IGT	214 113,38	106 164,56	107 948,82	118 654,49
- Constructions - agencements	142 742,25	94 368,49	48 373,76	57 889,91
- Installations générales, agencements	124 901,44	97 852,50	27 048,94	39 539,09
- Mobilier	18 118,64	17 994,89	123,75	272,26
- Matériel de bureau, informatique	49 820,90	41 127,54	8 693,36	10 786,64
- Autre matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	1 778 865,98	569 837,02	1 209 028,96	1 265 394,05
- Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ - I	1 778 865,98	569 837,02	1 209 028,96	1 265 394,05
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés	48 548,00	0,00	48 548,00	42 372,00
Créances				
- Créances clients ou usagers	184 353,71	2 000,00	182 353,71	190 185,06
- Autres créances	4 072,25	3 000,00	1 072,25	3 151,30
Valeurs mobilières de placement	1 357 832,00	0,00	1 357 832,00	1 357 287,00
Disponibilités				
- Banques, Livret	1 459 402,25		1 459 402,25	1 041 345,32
- Caisse	0,00		0,00	0,00
- Charges constatées d'avance	60 969,33		60 969,33	56 662,67
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT - II	3 115 177,54	5 000,00	3 110 177,54	2 691 003,35
- Frais d'émission des emprunts - III	0,00		0,00	0,00
- Primes de remb. des emprunts - IV	0,00		0,00	0,00
- Écart de conversion Actif - V	0,00		0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	4 894 043,52	574 837,02	4 319 206,50	3 956 397,40

1.2. Le passif du bilan

Éléments (en €)	au 28/02/2022	au 28/02/2021
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00	0,00
- Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00	0,00
- Réserves	3 562 223,70	3 160 587,35
- Report à nouveau	0,00	0,00
- Résultat de l'exercice	405 770,66	401 636,35
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>3 967 994,36</i>	<i>3 562 223,70</i>
- Fonds propres consommables	0,00	0,00
- Subventions d'investissement	0,00	0,00
- Provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL DES FONDS PROPRES - I	3 967 994,36	3 562 223,70
- Fonds dédiés	0,00	0,00
TOTAL FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS - II	0,00	0,00
- Provisions pour risques	0,00	0,00
- Provisions pour charges	88 268,27	94 969,17
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - III	88 268,27	94 969,17
- Emprunts et dettes assimilées	22 338,39	56 426,79
- Avances et acomptes reçus	25 856,25	19 200,25
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 039,69	41 643,38
- Dettes fiscales et sociales	41 676,88	40 019,66
- Autres dettes	130 032,66	135 614,45
- Produits constatés d'avance	0,00	6 300,00
TOTAL DES DETTES - IV	262 943,87	299 204,53
- Écart de conversion Passif - V	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	4 319 206,50	3 956 397,40

1. RÉSULTAT GLOBAL

Éléments (en €)	au 28/02/2022 MONTANT NET	au 28/02/2021 MONTANT NET	Variations %
- Participations, prestations de services	0,00	0,00	NS
- Ventes de marchandises et autres	4 899,32	6 298,06	-22,2%
- Reprises et transferts de charges	13 000,90	32 105,26	-59,5%
- Subventions d'exploitation	856 015,72	860 216,03	-0,5%
- Utilisations des fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Autres produits	665 518,53	671 327,85	-0,9%
Total produits d'exploitation	1 539 434,47	1 569 947,20	-1,9%
- Achats de marchandises et matières	1 150,90	1 212,24	-5,1%
- Variation de stocks	0,00	0,00	NS
- Autres achats, prestations de services	368 732,09	386 134,98	-4,5%
- Charges externes	344 877,92	301 533,55	14,4%
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 408,39	19 391,23	-10,2%
- Salaires et traitements	247 725,87	260 792,29	-5,0%
- Charges sociales	109 632,92	118 019,31	-7,1%
- Dotations aux amort. et aux prov. d'exploitation	61 999,34	79 009,54	-21,5%
- Reports en fonds dédiés	0,00	0,00	NS
- Autres charges	0,00	2 751,63	NS
Total charges d'exploitation	1 151 527,43	1 168 844,77	-1,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	387 907,04	401 102,43	-3,3%
- Autres intérêts et produits assimilés	1 475,68	1 594,98	-7,5%
Total produits financiers	1 475,68	1 594,98	-7,5%
- Autres intérêts et charges assimilées	578,16	623,44	-7,3%
Total charges financières	578,16	623,44	-7,3%
RESULTAT FINANCIER	897,52	971,54	-7,6%
RÉSULTAT COURANT av. impôts (I - II + III - IV)	388 804,56	402 073,97	-3,3%
- Produits exceptionnels s/opérations en gestion	4 883,50	81,38	NS
- Autres produits exceptionnels	15 000,00	0,00	NS
Total produits exceptionnels - V	19 883,50	81,38	NS
- Autres charges exceptionnelles	2 741,40	334,00	NS
Total charges exceptionnelles - VI	2 741,40	334,00	NS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 142,10	-252,62	NS
- Participation des salariés au résultats - VII	0,00	0,00	NS
- Impôts sur les bénéfices - VIII	176,00	185,00	-4,9%
RECAPITULATION			
TOTAL DES PRODUITS	1 560 793,65	1 571 623,56	-0,7%
TOTAL DES CHARGES	1 155 022,99	1 169 987,21	-1,3%
RESULTAT DE L'EXERCICE	405 770,66	401 636,35	1,0%
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
<i>Charges des contributions volontaires en nature</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>

ANNEXE



PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

Renseignements	Ordre de Présentation	Objet du renseignement	Informations		
			Produites	N/S	N/A
D' ordre général	1-2	- Modes et méthodes d'évaluation	x		
	3-4	- Changement de méthode	x		
	5	- Informations complémentaires	x		
Concernant uniquement des rubriques du bilan d' actif	6	- Mouvements de l'actif immobilisé	x		
	7-8	- Méthodes de calcul des amortissements et des provisions	x		
	12	- Charges constatées d'avances	x		
	10	- Produits à recevoir sur créances			x
Concernant uniquement des rubriques du bilan passif	13	- Produits constatés d'avance			x
	11	- Charges à payer sur dettes			x
	15	- Suivi des fonds dédiés			x
	16	- Variation des fonds syndicaux	x		
Concernant des rubriques du bilan Actif et Passif	9	- Échéances des créances et des dettes	x		
Concernant uniquement des rubriques de charges et autres	14	- Effectifs	x		
	18	- État des subventions			x
	17	- Contribution volontaire en nature	x		

N/S – Non Significatif

N/A – Non applicable

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28 février 2022, dont le total est de **4 319 206,50 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **1 560 793,65 €** et dégageant un excédent de **405 770,66 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022.

Présentation de l'entité

La Fédération Nationale des Syndicats du Personnel d'Encadrement des Industries Chimiques et Connexes désignée « CFE-CGC Chimie », est régie par le droit en vigueur.

La Fédération CFE-CGC Chimie recouvre les Syndicats du Personnel d'Encadrement des secteurs « chimique, pharmaceutique, caoutchouc, plasturgie, textile, verre et activités connexes ».

Elle est affilié à la Confédération Française de l'Encadrement - CGC.

Son siège social est fixé au 33, avenue de la République à Paris 75011.

La Fédération a pour but :

- d'établir, entre les syndicats adhérents, une solidarité effective qui leur permette de se prêter un mutuel appui dans l'étude et la défense des leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux,
- de hâter l'aboutissement des revendications professionnelles par une action constante auprès des Pouvoirs Publics et des Syndicats Patronaux, et en concertation avec les différentes organisations d'employeurs et de salariés, ou mieux par la signature de Conventions Collectives,
- de réunir, d'actualiser et de mettre à la disposition des groupements d'adhérents une documentation professionnelle, technique et sociale, et de constituer un centre de propagande et de renseignements,
- de favoriser, dans la plus large mesure, la propagande du mouvement syndical,
- de faciliter la mutation d'un adhérent changeant de syndicat.

Les ressources de la Fédération sont constituées principalement des cotisations de ses adhérents (la quote-part qui lui revient après reversement à la Confédération CFE-CGC), de financements issus des fonds du Paritarisme (AGFPN) ou de partenariats, de toutes autres recettes prévues par la Loi.

Son fonctionnement s'articule principalement autour de l'Assemblée Générale ou Congrès Fédéral (réuni tous les 3 ans), organe souverain chargé de promouvoir, orienter et contrôler l'action de la Fédération ; du Comité Fédéral (ratifié par le Congrès) qui constitue l'émanation du Congrès en assumant les fonctions d'orientation et de contrôle de l'action syndicale (se réunit au moins 3 fois/an) ; du Bureau Fédéral (élu par le Congrès), organe collégial d'exécution assurant la gestion et l'administration de la Fédération.

Pour mener à bien ses missions, la Fédération CFE-CGC Chimie s'appuie, outre ses adhérents et autres membres bénévoles, sur une équipe de salariées dont les compétences s'intègrent dans le cadre de ses missions et contribuent au bon fonctionnement de son administration.



Faits caractéristiques de l'exercice

Crise sanitaire Covid-19

La Fédération CFE-CGC Chimie est restée confrontée à la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID-19.

La Fédération, dans le cadre des consignes et préconisations de l'État et des organismes de tutelles, a dû adapter l'organisation du travail de ses salariés (télétravail notamment) et membres administrateurs ainsi que les conditions de réalisation de ses missions compte tenu des mesures prises de confinement successifs notamment.

Les activités de la Fédération se sont donc adaptées au contexte sanitaire et les impacts sur le résultat d'exploitation de l'organisation ne font pas ressortir de variations ou évolutions notoires.

Aussi, si la Fédération CFE-CGC Chimie constate que cette crise sanitaire a nécessairement eu un impact sur son activité au cours de l'exercice 2021, elle n'a pas remis en cause les équilibres de gestion et la continuité d'exploitation.

Rappelons que l'acompte de 40 000 € versé initialement pour le Congrès prévu à Nantes en juin 2020 et finalement organisé en distanciel en septembre de la même année du fait de la crise sanitaire, sera utilisé dans le cadre du Congrès électif qui s'est tenu les 15 & 16 juin 2022 à la Chapelle-sur-Erdre.

Impacts de l'évènement Covid-19 sur les modalités de remboursement de l'emprunt

La Fédération avait bénéficié dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus Covid-19, d'une décision du Crédit Mutuel (24/09/2020) de suspendre automatiquement les échéances de remboursement du prêt professionnel, sans frais ni intérêts et pour une période de 6 mois.

Les échéances concernées ont ainsi été transférées automatiquement en fin de prêt, reportant le terme de ce dernier du 05/04/2022 au 05/10/2022.

L'exercice 2021 a vu la reprise de l'échéancier de remboursement du capital sur les 12 mois de la période étudiée.

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.



Règles et Méthodes Comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983, articles 7.21.24 début 24-1.24-2. et 24-3)

Les comptes ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

. Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Rappelons que le patrimoine (les locaux) a fait l'objet d'une évaluation par composants conformément aux normes comptables sur les actifs.

En outre, rappelons que l'art. L. 2132-4 du code du Travail stipule que « *les meubles et immeubles nécessaires aux syndicats professionnels pour leurs réunions, bibliothèques et formations sont insaisissables* ».

. Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

- Constructions-gros œuvre : 60 ans
- Constructions-façades : 30 ans
- Constructions-IGT : 20 ans
- Constructions-agencements : 15 ans
- Installations et agencements : 5 ans
- Matériel de bureau & infor. : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition TTC. Ils font l'objet d'un inventaire de fin d'année.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires ont fait l'objet de rapprochements bancaires.

. Évaluation indemnité de départ à la retraite

Les indemnités pour départ à la retraite font l'objet d'une évaluation dans les comptes annuels calculée selon les dispositions légales prévues en la matière. Cette dernière s'élève à 88 268,27 € à la clôture de l'exercice. Les principales modalités de calcul retenues sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation : 4% (cadres), 26% (non cadres)
- Taux d'actualisation : 1,60% (au 28.02.2022)
- Taux de charges : 52%
- Taux d'augmentation : 2%
- Taux de l'indemnité : selon dispositions prévues à CCN des industries chimiques

Une reprise de provision a été comptabilisée sur la période étudiée d'un montant de 6 700,90 €.

. Emprunt et dettes assimilées

La Fédération a contracté un emprunt de 300 000 € sur 10 ans pour ses nouveaux locaux. Ce contrat d'emprunt a fait l'objet d'un avenant le 12/12/2015 stipulant les modalités suivantes :

- Emprunt à taux fixe de 2,38%

- Remboursement constant : 76 échéances successives de 2 888,88 € chacune, cotisation éventuelle de l'assurance emprunteur comprise
- Terme de l'échéancier initial de remboursement : 05/04/2022

La Fédération avait bénéficié dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus Covid-19, d'une décision du Crédit Mutuel (24/09/2020) de suspendre automatiquement les échéances de remboursement du prêt professionnel, sans frais ni intérêts et pour une période de 6 mois.

Les échéances concernées ont ainsi été transférées automatiquement en fin de prêt, reportant le terme de ce dernier du 05/04/2022 au 05/10/2022.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations sur les honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes provisionnés pour l'exercice 2021 figurant au compte de résultat :

- Au titre du contrôle légal des comptes : 3 744 € ttc.
- Au titre de la mission AGFPN : 804 € ttc
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : néant.

Informations complémentaires

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, aucune provision au passif n'a été constituée dans le cadre de la participation aux événements pluriannuels (élections prud'homales, Congrès...).

La Fédération est amenée à gérer « pour le compte de », la dotation financière perçue par des coordinations syndicales d'entreprises dont la traçabilité comptable est assurée par le biais de comptes de tiers.



Seuil des ressources

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources de l'année	2021
Cotisations reçues	662 167
- reversements de cotisations	-360 063
Subventions reçues	856 016
Autres produits d'exploitation	8 149
Produits financiers perçus	1 476
Total ressources	1 167 744

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales et au regard des modalités de recouvrement des cotisations (timbres) des syndicats adhérents affiliés à la Fédération et encaissées directement par ces derniers au titre de l'exercice N, la Fédération a procédé à la comptabilisation en « créances clients » ou « avances et acomptes reçus » les reliquats de cotisations restant à recevoir ou bien à reverser à la date de clôture des comptes annuels et pour lesquels la date butoir de comptabilisation dans les produits de l'année écoulée est fixée au 28 février N+1.

Conformément aux dispositions statutaires de la Fédération, « *la cotisation fédérale annuelle est recouvrée par les syndicats adhérents, payable par acomptes sur la base des effectifs déclarés l'année précédente et selon les modalités définies en Comité Fédéral* ».



Tableau des immobilisations

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisition ou virement de poste à poste	Cessions ou mise hors service	Valeurs brutes fin d'exercice
- Logiciels et licences	0,00			0,00
Total immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	158 602,50			158 602,50
- Constructions, locaux	0,00			0,00
- Constructions - gros œuvre	856 453,49			856 453,49
- Constructions - façades	214 113,38			214 113,38
- Constructions - IGT	214 113,38			214 113,38
- Constructions - agencements	142 742,25			142 742,25
- Installations générales, agencements	124 901,44			124 901,44
- Mobilier	18 118,64			18 118,64
- Matériel de bureau, informatique	47 186,65	2 634,25		49 820,90
- Autre matériel	0,00			0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
Total immobilisations corporelles	1 776 231,73	2 634,25	0,00	1 778 865,98
- Dépôts et cautionnements	0,00			0,00
- Prêts	0,00			0,00
Total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 776 231,73	2 634,25	0,00	1 778 865,98

Tableau des amortissements

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissements début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution ou reprise	Amortissements fin d'exercice
- Logiciels et licences	0,00			0,00
Total immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
- Terrain	0,00			0,00
- Constructions, locaux	0,00			0,00
- Constructions - gros œuvre	127 278,47	14 274,22		141 552,69
- Constructions - façades	63 639,24	7 137,11		70 776,35
- Constructions - IGT	95 458,89	10 705,67		106 164,56
- Constructions - agencements	84 852,34	9 516,15		94 368,49
- Installations générales, agencements	85 362,35	12 490,15		97 852,50
- Mobilier	17 846,38	148,51		17 994,89
- Matériel de bureau, informatique	36 400,01	4 727,53		41 127,54
- Autre matériel	0,00			0,00
Total immobilisations corporelles	510 837,68	58 999,34	0,00	569 837,02
- Dépôts et cautionnements	0,00			0,00
- Prêts	0,00			0,00
Total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	510 837,68	58 999,34	0,00	569 837,02

Tableau des provisions

8. TABLEAU DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS	Provisions début d'exercice	Augmentation de la dotation	Diminution de la provision	Provisions fin d'exercice
Provision pour risques et charges				
- Provision pour risques	0,00			0,00
- Provision pour charges	94 969,17		6 700,90	88 268,27
Provision pour dépréciation des stocks	0,00			0,00
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	2 000,00	3 000,00		5 000,00
Provision pour dépréciation des comptes financiers	0,00			0,00
TOTAL GENERAL	96 969,17	3 000,00	6 700,90	93 268,27

État des créances et des dettes

9. ÉTAT DES DETTES ET CRÉANCES

CREANCES	BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	0,00		
Prêts (1)	0,00		
Autres	0,00		
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	184 353,71	184 353,71	
Autres	4 072,25	4 072,25	
Charges constatées d'avance	60 969,33	60 969,33	
TOTAL GENERAL	249 395,29	249 395,29	0,00

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

DETTES	BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	0,00			
Autres emprunts obligataires	0,00			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine	0,00			
- à plus de 2 ans à l'origine	0,00			
Emprunts et dettes financières divers (2)	22 338,39	22 338,39		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 039,69	43 039,69		
Dettes fiscales et sociales	41 676,88	41 676,88		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00			
Autres dettes	130 032,66	130 032,66		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL	237 087,62	237 087,62	0,00	0,00

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice 34 088,40

Charges à payer sur dettes

11. CHARGES À PAYER SUR DETTES

État des charges à payer figurant dans les postes de bilan suivants :	Montant
- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	
- Fournisseurs, factures non parvenues	21 130,99
- Personnel, dettes provisionnées pour congés payés	16 493,24
- Personnel, autres charges pour congés payés	7 927,32
- Organismes sociaux, charges à payer	
- État, charges à payer	
- Divers, charges à payer	
- Intérêts courus à payer	
TOTAL GENERAL	45 551,55

Charges constatées d'avance

12. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Éléments	Montant
- Charges abonnement F. Lefebvre 2022 (Navis social)	2 716,80
- Charges abonnements Wolters KLUWER (dt Lamy, Editions Légis.) 2022	3 242,56
- Charges cotisation I All Monde 2022	3 990,92
- Charges cotisation I All Europe 2022	2 653,04
- Charges cotisation FECCIA 2022	3 000,00
- Charges contrat La Poste - collecte 2022	1 640,00
- Charges contrat La Poste "Affranchigo" 2022	862,50
- Charges contrat HOB "e-compagnon" 07/2023	5 916,00
- Charges contrat Elis 03/2022	366,71
- Charges contrat Grenke 03/2022	166,80
- Charges contrat "Acces" assistance juridique 2022	36 414,00
TOTAL GENERAL	60 969,33

Effectifs

14. TABLEAU D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

	28/02/2022		29/02/2021	
	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
- Cadres	2		2	
- Agents de maîtrise et techniciens	3		3	
- Employés				
- Ouvriers				
TOTAL GENERAL	5	0	5	0

Variation des fonds syndicaux

16. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS SYNDICAUX

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
- Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00				0,00
- Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00				0,00
- Écart de réévaluation	0,00				0,00
- Réserves	3 160 587,35	401 636,35			3 562 223,70
- Report à nouveau	0,00				0,00
- Excédent ou déficit de l'exercice	401 636,35	-401 636,35	405 770,66		405 770,66
- Situation nette	3 562 223,70	0,00	405 770,66	0,00	3 967 994,36
- Fonds propres consommables	0,00				0,00
- Subventions d'investissement	0,00				0,00
- Provisions réglementées	0,00				0,00
TOTAL GENERAL	3 562 223,70	0,00	405 770,66	0,00	3 967 994,36

Contribution volontaire en nature

Conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 & n°2018-06 relatifs au plan comptable général et aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, la Fédération a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains, dont elle bénéficie au quotidien pour son fonctionnement.

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dès lors que la nature et l'importance des contributions volontaires sont essentielles à la compréhension de l'activité de l'entité d'une part, que l'entité est en mesure de les recenser et de les valoriser d'autre part.

À ce jour, les contributions en nature ne font pas l'objet d'une valorisation en tant que telle. Cependant, la Fédération s'appuie pour partie sur l'investissement bénévole et militant de ses membres pour son fonctionnement quotidien.

Si une démarche d'évaluation est engagée, la Fédération ne dispose pas à date des éléments d'informations suffisants pour évaluer exhaustivement les contributions en nature.

Précisons cependant que la Fédération bénéficie à ce jour de la mise à disposition de membre(s) administrateur(s) sous forme de délégations permanentes ou ponctuelles et d'interventions bénévoles.

Elle ne bénéficie pas de contribution en nature autre que l'investissement bénévole de ses membres dont la fonction et la durée de présence correspondent généralement à un mandat relevant du Congrès Fédéral se tenant tous les trois ans.

Participation aux organismes paritaires

La Fédération dispose en outre de représentants au sein de divers organismes paritaires dont le nombre et la liste figure ci-après :

REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES PARITAIRES

Organismes paritaires	Nombre de représentants
OPCO 2i	2
OPCO de Proximité	1
Total	3